

CONDITIONS GENERALES

Décharge de responsabilité et assurances

L'adhérent déclare être en bonne santé ou avoir informé l'enseignant de tout problème de santé pouvant affecter sa pratique du yoga. Il s'engage à suivre les consignes de l'enseignant et à être attentif à ses limites physiques. L'adhérent décharge l'enseignant de toute responsabilité en cas de blessure ou d'incident survenant durant le cours.

L'adhérent atteste être couvert par une assurance responsabilité civile en cours de validité, prenant en charge d'éventuels dommages corporels ou matériels qu'il pourrait causer à lui-même ou à autrui pendant les cours.

La responsabilité de l'enseignant ne peut être engagé en cas de perte d'objets / vêtements ou de vol.

Droit à l'image :

Quelques photos peuvent être prises pour la communication de l'activité. Les pratiquants donnent l'accord d'utilisation de leur image à ces fins uniquement. Si vous ne souhaitez pas apparaître, merci d'indiquer votre refus par notification e-mail ou manuscrite.

Modalités de paiement

Règlement sur place avant le cours en espèces ou en chèque à l'ordre de Lucie Goulet.
Règlement également possible par virement pour les cartes de cours, un RIB sera joint à votre confirmation d'inscription par e-mail.

Annulation pour intempéries

En cas de conditions météorologiques défavorables, le cours pourra être annulé. L'information sera communiquée dans les meilleurs délais par WhatsApp ou par e-mail.

Cours et ateliers dans les établissements partenaires

Les séances proposées dans les structures partenaires, comme le studio ARCADIA ou l'association THE O'BULLES, sont soumis aux conditions de réservation, modalités et tarifs propres à chaque établissement partenaire. Les liens vers leurs pages web sont disponibles ici. Aucun paiement ni inscription ne peut être effectué directement via ce site pour ces cours ou ateliers.